

faire enquête sur la nature du financement et de la direction de la *Trans-Canada Pipe Lines Limited*, et de rechercher si le gouvernement devrait prendre certaines mesures pour sauvegarder les intérêts des producteurs et des consommateurs de gaz au Canada.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Et rédiger un rapport après les prochaines élections?

L'hon. M. Green: L'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre semble vivre et se complaire dans une atmosphère de soupçons. Je me demande parfois s'il n'est pas parvenu à se persuader que les seuls honnêtes gens du Canada sont les membres de la CCF.

M. Coldwell: Quelle absurdité.

L'hon. M. Green: Ces gens du coin de gauche, monsieur l'Orateur, semblent croire qu'ils sont les seuls en cette enceinte à essayer de faire quelque chose pour le Canada. J'ai peine à croire qu'après 25 ans passés dans ce coin ils n'aient pas encore appris qu'il n'y a rien de plus faux; que les députés de tous les partis essayent de rendre service au peuple canadien de la façon qui leur paraît le plus appropriée.

L'honorable représentant de Winnipeg-Nord-Centre prétend que cette commission servira tout juste à permettre aux torys, de passer le cap des prochaines élections. Qu'il me permette de lui faire remarquer que les torys s'attendent à rester longtemps, très longtemps, du côté droit de la Chambre.

M. Stuart (Charlotte): C'est prendre ses désirs pour la réalité.

L'hon. M. Green: Si nous avons créé cette commission c'est pour nous aider à résoudre ces problèmes fort ardu.

M. Stuart (Charlotte): Je croyais que vous les aviez tous résolus.

L'hon. M. Green: On pourra nous accuser tant qu'on voudra de vouloir ajourner la solution de ces question. Mais ce n'est pas ce qui s'est passé depuis le début de la session. L'honorable député d'Assiniboia (M. Argue) a dit l'autre jour que jamais un gouvernement n'avait agi si rapidement que le gouvernement actuel pour résoudre les problèmes qui se posaient à lui. Quant à l'honorable député de Peace-River (M. Low), chef du parti du Crédit social, il est allé dans l'Ouest et lorsqu'il a eu rempli ses poumons du bon air frais de l'Ouest,—j'aimerais bien en être là aujourd'hui, monsieur l'Orateur,—il a déclaré que le gouvernement conservateur agit, que jamais notre pays n'a eu de meilleur gouvernement...

M. Johnston (Bow-River): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Le chef du parti créditiste n'a jamais rien dit de tel. Ce

[L'hon. M. Green.]

qu'il a dit c'était que le Parlement agissait, ce qui n'a rien à voir avec le gouvernement.

L'hon. M. Green: Je doute fort que l'honorable député de Bow-River (M. Johnston) ait jamais pu dire quoique ce soit de tel. Je ne l'attendrais d'ailleurs pas de lui. Il parle beaucoup, mais il ne dirait jamais rien de tel.

Le gouvernement, monsieur l'Orateur, a agi pour régler cette question. C'est de bonne foi qu'on a constitué une commission. L'honorable député de Rosetown-Biggart a approuvé aujourd'hui les attributions de celle-ci, à une exception près, en ce qui concerne la *Trans-Canada Pipe Lines Limited*. On ne pourrait améliorer la composition de la Commission, du point de vue du personnel, malgré les remarques désobligeantes qu'il a adressées à son président.

M. Coldwell: Je n'ai pas fait de remarques désobligeantes.

L'hon. M. Martin: Certainement pas.

M. Coldwell: Ce que j'ai dit, c'est qu'il s'agissait là de messieurs estimables dont les idées pourraient peut-être être modifiées par leurs relations.

L'hon. M. Green: Eh bien, je me réjouis de ce que l'honorable député admette maintenant que son parti croit que la preuve de la culpabilité se fait par celle des fréquentations.

M. Coldwell: Je n'ai pas dit cela.

L'hon. M. Green: En tout cas, il n'avait absolument pas le droit d'attaquer ces messieurs.

M. Coldwell: Je n'ai pas attaqué ces messieurs. Je pose la question de privilège. Je n'ai attaqué personne cet après-midi. J'ai simplement rappelé ce qu'étaient leurs relations d'affaires. Il arrive souvent, dans des cas comme ceux-là, que les relations d'affaires qu'on a puissent influencer sur son jugement. Mais ce n'est pas mettre en doute l'intégrité de leur caractère. L'honorable député cherche-t-il à se couvrir lui-même de ridicule?

L'hon. M. Green: L'honorable député de Rosetown-Biggart veut insinuer qu'Henry Borden ne saurait exprimer une opinion honnête en ce qui concerne ces questions. Je laisse à la Chambre le soin d'en juger. L'honorable député a bien fait de s'arrêter lorsqu'il l'a fait en donnant lecture de la liste des messieurs qui vont faire partie de la commission. Il ne mettra pas en doute l'intégrité du professeur Britnell de Saskatchewan pas plus que celle de Gordon C. Cushing, l'un des vice-présidents du Congrès du travail du Canada ou d'autres commissaires.